



Les propos de Nganang Patrice étaient-ils regrettables? Oui! Car même son avocat, militant de premier rang d'un parti d'opposition ne peut les tenir. Les leaders cultivent la retenue.

Ces propos justifient-ils des poursuites judiciaires? Les magistrats par la qualification qu'ils en font, répondent par l'affirmative. Mais, nonobstant la détention dont il fait l'objet, l'intéressé jouit toujours de la présomption d'innocence. Nul doute que ses avocats s'évertueront tout au moins aux yeux de l'opinion, à deconstruire l'accusation.

La lutte pour le changement dans notre pays, a besoin, surtout en ce moment, de tous ces combattants les plus courageux. Nganang Patrice en fait indiscutablement partie. La noblesse de la cause milite donc pour sa liberté. Je partage l'exigence de la noblesse de la cause. Mais justement en ce moment, si crucial, certains excès sont inopportuns. Ils pourraient même faire passer leurs auteurs pour des personnes inconsequentes. Le courage des idées et de l'action est bien distinct du courage de l'outrance.

Il vaut mieux qu'"ils" se trouvent des prétextes pour accomplir leur dessein de muselement, plutôt que des combattants "leur" en donne par négligence ou colère.

Des arrestations et condamnations "ils" en feront et prononceront. Mais il est préférable qu'elles soient sans fondement...

Cabral Libii.

---